



Objectifs de la formation

Maîtriser les règles de fonctionnement du conseil municipal / Connaître les éléments permettant de sécuriser juridiquement les décisions prises

Mardi 8 octobre 2024

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes
Salle du CA

Durée : 6 heures

De 9h à 12h
De 14h à 17h

Public : élus communaux et
intercommunaux

**Effectif limité : 15
participants**

Méthode

Apports théoriques

- Participation active
- Exercices pratiques
- Document pédagogique remis aux participants

Programme

- 1. Composition du Conseil municipal**
- 2. Les attributions du Conseil municipal**
 - Domaines d'intervention
 - Délégations au maire
- 3. Les attributions du maire**
 - Le maire représentant de l'État
 - Le maire exécutif communal
 - Le maire et ses pouvoirs propres
- 4. Préparation aux débats du Conseil municipal**
 - La convocation
 - L'ordre du jour
 - Le règlement intérieur
- 5. Déroulement des séances du Conseil municipal**
 - L'ouverture de la séance
 - Les débats
 - Les modes de scrutin et les règles de vote
- 6. Formalités d'après séance**
 - Le procès-verbal
 - La publicité des actes
 - Le contrôle de légalité
 - L'exécution de la délibération

Intervenant : Claude REY

Directeur de l'Union des Maires de la
Dordogne